



**Pour des habitants acteurs
de leur s curit **

**Solidarit  + Vigilance
=
Tranquillit **

Devenez acteur de la PARTICIPATION CITOYENNE

Vous contribuez   la s curit  de votre quartier
en informant la Police Municipale ou la Gendarmerie
de tout  v nement inhabituel ou suspect

**Vous souhaitez vous impliquer en tant que
R F RENT QUARTIER?**

Devenez le relais de communication entre
la Police Municipale et les habitants du quartier

RENSEIGNEMENTS :

04 94 77 54 92

cohesion-sociale@gareoult.fr

Dispositif mis en place par la Ville de Gar oult
en partenariat avec la Gendarmerie Nationale



QU'EST-CE QUE LA PARTICIPATION CITOYENNE ?

Le dispositif « **Participation citoyenne** » a pour but d'encourager les habitants à être acteurs de leur sécurité en prévenant la police municipale et/ou la gendarmerie, de tout évènement inhabituel ou suspect.

Loin de se substituer aux forces de l'ordre, ce dispositif offre également l'occasion de resserrer les liens et de favoriser la **solidarité entre habitants**.

Il vise essentiellement à faire **baisser le nombre des cambriolages** sur la commune. Il comporte également un volet social en favorisant le repérage et le signalement aux services sociaux municipaux de tous cas de détresse physique, morale ou alimentaire.



Vous souhaitez participer à ce dispositif ? Rien de plus simple....

- Vous apposez l'autocollant remis par votre référent quartier sur votre boîte à lettres.
- Lorsque vous êtes en présence d'une situation inquiétante, vous êtes invités à prendre contact avec la police municipale au 04 94 80 94 94 sur les heures d'ouverture du poste ou avec la gendarmerie de La Roquebrussanne au 04 98 05 22 70. En cas d'urgence, composer le 17.

Vous souhaitez davantage vous investir, devenez référents de quartier....

Être référent c'est être le relais des informations diffusées par les services de sécurité de la ville par exemple lorsqu'il y a des cambriolages, des démarchages ou autres....

Afin de diffuser rapidement les informations communiquées par les services d'ordre, vous collectez l'adresse électronique des habitants qui le souhaitent.

Aujourd'hui, le dispositif « **Participation citoyenne** » englobe tous les quartiers de la commune (cf. ci-après).

Si vous êtes intéressés pour devenir référent de quartier, contactez-nous au **04 94 77 54 92** ou par mail à **cohesion-sociale@gareoult.fr**

